



Numéro de l'acte	2020-163-RHKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

QUESTION N°2020-163

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Constitution d'une provision pour compte-épargne temps

RAPPORTEUR : Monsieur Thierry MERCIER

Le compte épargne temps a été créé par délibération n°2010-82 du Conseil Municipal en date du 18 juin 2010 et permet aux salariés qui ne peuvent poser leurs congés ou RTT à temps de les épargner.

Or, cette épargne a un coût, qu'il convient de provisionner, conformément au principe de sincérité des comptes.

Au 25/10/2019, la situation du compte épargne temps était la suivante :

- nombre de jours épargnés : 2 678
- valeur salariale correspondante : 464 615,48 €

Au 03/12/2020, la situation du compte épargne temps est la suivante :

- nombre de jours épargnés : 2 619
- valeur salariale correspondante : 459 715,27 €

Le principe de prudence doit conduire à la constitution d'une provision, qui est réajustée chaque fin d'année, afin de ne pas faire peser sur un seul exercice le poids de cette charge lorsqu'elle se présentera.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la réduction de la provision pour "risques et charges de fonctionnement courant" pour un montant de 4 900,21 €
- d'inscrire la provision au budget 2020

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 16 décembre 2020



Le Maire,

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020**

Affiché le 17 décembre 2020

L'An Deux Mille Vingt le Seize Décembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2020 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents
 - 1 absent non excusé
 - 0 absent excusé sans pouvoir
 - 3 absents excusés avec pouvoir
- Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Hélène FAYEULLE
Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Christine COURBOT est nommée secrétaire de séance.